

Commune de Dormans
Plan Local d'Urbanisme

Plan de
zonage n°1

Ensemble de la commune – 1/7 500

Arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 27 juillet 2017
Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 25 juillet 2018

 Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme
11 rue Pasteur 10000 TROYES
Tél : 03 25 73 39 10 - Fax : 03 25 73 37 53
cdhu.10@wanadoo.fr

Légende

Limites de zone
Emplacement réservé
Secteur Nh correspondant aux zones d'implantation des extensions, annexes et dépendances des habitations isolées

Éléments de la trame verte et bleue

Zone Naturelle
Espace Boisé Classé au titre de l'article L.113-1 du CU
Vergers, bosquets, éléments végétaux protégés au titre de l'article L.151-23 du CU

A titre informatif

Terrains ayant fait l'objet de constructions nouvelles après la numérisation du cadastre
Présence de l'aléa inondation

